

# PEIGEO

## PLATEFORME D'ÉCHANGES DE L'INFORMATION

GÉOGRAPHIQUE À LA RÉUNION



Janvier 2022

CHARTRE D'ADHÉSION

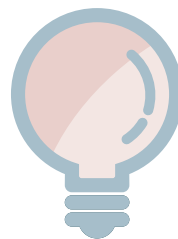


# SOMMAIRE

PRÉAMBULE	1
OBJECTIFS DE LA CHARTE	2
LES PRINCIPES DE PEIGEO	3
LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES	4
LES ENGAGEMENTS DE PEIGEO	5
ORGANISATION & SERVICES	6
FORMULAIRE D'ADHÉSION	7



# PRÉAMBULE



## OBJET DE LA CHARTE

La présente charte d'adhésion doit permettre à la communauté d'utilisateurs de la plateforme PEIGEO de partager un certain nombre de valeurs communes et de prioriser l'ouverture des données publiques.

Elle précise notamment :

- + Les objectifs du projet PEIGEO ;
- + Les principes de PEIGEO ;
- + Les engagements des signataires de la charte PEIGEO ;
- + Les engagements de PEIGEO.

## HISTORIQUE

La Plateforme d'Échanges de l'Information Géographique (PEIGEO) est née d'un partenariat multi-acteurs entre l'État, La Région Réunion, le Conseil Départemental de La Réunion, l'AGORAH (Agence d'urbanisme) et le concours de fonds européens.

Cette plateforme a constitué une première expérience aboutie de mutualisation de moyens et d'énergie pour favoriser le partage de données géographiques à La Réunion.

Le partenariat s'appuie sur dix années d'expériences communes dans le partage de l'information géographique à La Réunion qui ont permis des avancées importantes dans la constitution de données de référence sur l'île (numérisation du cadastre, constitution d'une base permanente POS-PLU au format CNIG).

Depuis 2013, la plateforme accessible au [www.peigeo.re](http://www.peigeo.re) propose des données en partage, consultables et téléchargeables ainsi que d'un outil de visualisation cartographique en ligne de ces données. L'outil PEIGEO répond aux normes européennes de partage de données et est interopérable avec les portails de rangs supérieurs (par exemple: le Géo Portail de l'Urbanisme) ou thématiques (par exemple: le portail SEXTANT de l'IFREMER).

En fédérant ainsi les données, PEIGEO favorise la mise en réseau notamment grâce à la mise en oeuvre de flux de données et de moissonnage de métadonnées améliorant l'interopérabilité des systèmes et facilitant le croisement de données.

En 2018, après la réalisation du bilan de PEIGEO, la plateforme a été totalement mise à jour afin de proposer aux professionnels et grands publics un outil performant et simple d'utilisation pour accéder à l'information géographique.



# LES OBJECTIFS DE PEIGEO



Le projet PEIGEO s'inscrit dans le cadre de la transition numérique et notamment de la loi pour une République Numérique qui impose aux autorités publiques de publier sur Internet leurs données d'intérêt général et de les partager dans un format réutilisable.

Ces dispositions désormais applicables à l'ensemble des données publiques ont pour objectif de faciliter la réalisation d'études, en favorisant la prise de décisions dans un cadre démocratique, avec un bon niveau d'information de tous les acteurs et du grand public.

Concrètement, il s'agit de :

- + Décloisonner l'information entre les autorités publiques ;
- + Faciliter le travail des partenaires de l'aménagement du territoire, d'améliorer leur efficacité et de fournir de meilleurs services aux citoyens et aux entreprises ;
- + Favoriser la croissance économique et la création d'emplois à travers le développement d'activités et d'applications qui ont besoin d'utiliser les données relatives au territoire pour créer de nouveaux services.

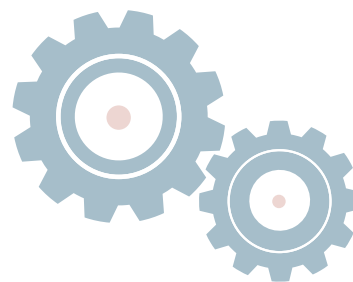
L'AGORAH propose aujourd'hui une nouvelle version de la plateforme comportant :

- + Des outils qui allient interopérabilité, performance et fonctionnalités avancées ;
- + Des groupes de travail et actions de communication auprès des acteurs de l'aménagement du territoire à La Réunion sur la thématique Open Data.



■ Illustration de la plateforme [www.peigeo.re](http://www.peigeo.re)

# LES PRINCIPES DE PEIGEO



## PRINCIPE 1 : PARTAGE & MUTUALISATION

Les données géographiques ou toute autre information pouvant être géolocalisées sont partagées le plus largement possible. La réutilisation des données partagées sous PEIGEO et les produits issus de ces réutilisations sont encouragées.

## PRINCIPE 2 : OUVERTURE

La diffusion des données est la plus large possible sur le territoire et ouverte à tous les utilisateurs: acteurs de l'aménagement du territoire et grand public. La plateforme PEIGEO privilégie l'utilisation de licences ouvertes et les données ouvertes ou Open Data.

## PRINCIPE 3 : INTEROPÉRABILITÉ

Les adhérents de PEIGEO privilégient l'utilisation de normes internationales de l'ISO ainsi que des standards en vigueur afin de faciliter la communication, sans restriction d'accès ou de mise en oeuvre, entre les différents outils et plateformes locales, régionales et nationales existantes ou futures. Les orientations nationales et européennes (INSPIRE, loi pour une république numérique etc.) en matière d'information géographique sont respectées en ce qui concerne la mise en place d'outils, de diffusion de données ou d'organisation.

## PRINCIPE 4 : ASSISTANCE

Dans la mesure du possible, tout acteur doit apporter son aide aux acteurs du territoire lorsqu'ils rencontrent des difficultés à exploiter ses données pour mettre en œuvre certaines actions. La solidarité entre les différents acteurs et l'usage de données ouvertes sont encouragées.

## PRINCIPE 5 : PROGRESSIVITÉ

La nouvelle plateforme PEIGEO fonctionne en grande partie avec des logiciels libres. Ce type de développement permet de maîtriser tous les composants de la plateforme et de garantir la maintenance quotidienne et évolutive de la plateforme en fonction des besoins utilisateurs.

## PRINCIPE 6 : SUBSIDIARITÉ

Ce principe consiste à ce qu'une action ne soit pas effectuée à la place d'un autre acteur identifié qui en a la responsabilité, le devoir ou la paternité.





# LES ENGAGEMENTS DES ADHÉRENTS



Chaque structure partenaire s'engage à désigner un ou plusieurs référents techniques. Ce dernier sera le relais entre la structure partenaire et les autres adhérents PEIGEO.

Les engagements du référent technique sont les suivants:

**1**

**Le référent technique représente la structure partenaire dans les différents comités techniques PEIGEO.**

**2**

**Le référent technique valorise le partenariat PEIGEO au sein de sa structure.**

**3**

**Le référent technique s'assure de la qualité de la donnée géographique proposée par sa structure et de la mise à jour de cette dernière.**

**4**

**Le référent technique s'assure de la qualité de la documentation associée à la donnée géographique proposée et notamment sur les conditions et limites d'utilisation de la donnée.**

**5**

**Il facilite le partage et la réutilisation des données en cataloguant et diffusant ces dernières conformément aux licences qui s'appliquent et à la réglementation en vigueur.**



# LES ENGAGEMENTS DE PEIGEO



## 1 Continuité de services

En tenant compte de leur nature évolutive, aux contraintes de maintenance et d'évolution technologique, la continuité de services sur le site PEIGEO s'efforce d'être la plus élevée possible mais ne peut être totale. En cas d'interruption de services, l'équipe projet PEIGEO mettra tout en œuvre pour y remédier dans un délai inférieur à 72 h.

## 2 Remontée d'informations

L'équipe projet PEIGEO veille à recueillir les différentes remarques des partenaires et utilisateurs sur la donnée mise en ligne sur la plateforme PEIGEO et à présenter ces dernières lors des comités techniques. Pour échanger avec l'équipe projet, les partenaires et adhérents disposent des adresses mail de cette dernière en page 6 du présent document. L'équipe PEIGEO veille à informer les partenaires sur les différentes évolutions apportées à la plateforme et à son contenu.

## 3 Responsabilités

L'équipe projet PEIGEO n'est pas responsable du contenu (données, métadonnées, cartes, etc.) versées par les différents partenaires et adhérents sur la plateforme. Toutefois, l'équipe projet informera les diffuseurs de données qui présenteraient trop d'incohérence. Ces alertes concerneront uniquement les données fournies par le catalogue PEIGEO et se focaliseront sur la qualité géographique de la donnée (cohérence topologique).

## 4 Unicité de la donnée

L'équipe projet PEIGEO veille à avertir les partenaires et adhérents sur la multiplicité d'une même donnée issue de producteurs ou de catalogues (dans le cadre du moissonnage) différents. Elle encourage et favorise la concertation pour la production d'une unique donnée géographique.

## 5 Formations gratuites

Afin de permettre au référent technique d'alimenter correctement la plateforme PEIGEO, l'équipe projet s'engage à réaliser des sessions de formations gratuites sur l'utilisation de la plateforme PEIGEO. Ces formations seront réalisées dans la limite de deux sessions par an et regroupant au maximum 10 personnes.

## 6 Gouvernance du projet

Le comité technique élabore et propose aux partenaires des plans d'actions relatifs au fonctionnement technique de la plateforme PEIGEO. Il se réunit à minima une fois par an.



# ORGANISATION & SERVICES PEIGEO



## ORGANISATION

L'organisation opérationnelle de la plateforme PEIGEO repose sur les entités suivantes :

- + **Le référent technique** a pour mission de représenter sa structure au comité technique et de partager et gérer les données géographiques de sa structure si celles-ci ne sont pas déjà en ligne sur une autre plateforme. Pour ce faire, il dispose d'un identifiant et mot de passe PEIGEO fournis par l'équipe projet de l'AGORAH.
- + **Le comité technique élargi** est composé des référents techniques de chaque partenaire mais également de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire. Le comité technique élabore et propose des plans d'actions relatifs au fonctionnement technique de la plateforme PEIGEO.
- + **L'équipe projet PEIGEO** anime le réseau d'acteurs et fournit un appui technique et méthodologique à ce dernier. Elle est composée de la façon suivante :



Olivier BEAUVOIR  
*Applications*  
beauvoir@agorah.com



Joël MARTIN  
*Site Internet*  
martin@agorah.com



Angélique AUDENAERT  
*Données & métadonnées*  
audenaert@agorah.com



Pauline SEIGNE  
*Partenariat*  
seigne@agorah.com

## SERVICES PEIGEO

La plateforme PEIGEO propose aux utilisateurs :

- + Un accès à la donnée géographique avec le catalogue de données géographiques. La donnée géographique est consultable et téléchargeable sans compte utilisateur. Un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour gérer la donnée géographique (renseignement fiche de métadonnées, modifications etc.). Ces derniers sont fournis par l'équipe projet aux différents référents techniques ;
- + Un visualiseur cartographique et des visualiseurs thématiques. En cas de demande spécifique, l'équipe projet PEIGEO peut accompagner les acteurs de l'aménagement du territoire sur la mise en place de visualiseur cartographique ;
- + Des tableaux de bords numériques thématiques ;
- + Un annuaire partagé dont le but est de développer le réseau de la géomatique sur le territoire réunionnais ;
- + Le moissonnage des autres catalogues de données et de métadonnées de son réseau de partenaires. Ce service contribue à une meilleure lisibilité de l'information géographique disponible pour le territoire de La Réunion. Cette opération est mise en place après concertation auprès des acteurs concernés.





# FORMULAIRE ADHÉSION



Nom : .....

Prénom : .....

Email : .....

Tél : .....

Organisme : .....

Fonction : .....

## Pour les personnes morales

Organisme: .....

Réprésentant légal: .....

Le référent technique unique de ma structure :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Email : .....

Tél : .....

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les modalités de partenariat et les engagements décrits dans la charte d'utilisation PEIGEO

Fait à :

Le : . . / . . / . . . .

